Assemblée générale de parents (année scolaire 20-21)

Mercredi 9 septembre 2020 à 19 h
Rencontre virtuelle via Zoom

Procès-verbal

1. Ouverture de l’assemblée

1.1 Mot de bienvenue de la direction

Ouverture à 19 h 05 par la présidente du CÉ 2019-2020. Il y a 55 personnes présentes au début de la rencontre.

Première dans l’histoire de l’École Baril

Mise en place pour le fonctionnent d’aujourd’hui avec Zoom. Pour les parents qui ne sont pas dans le CÉ, il n’y a pas de possibilité de la caméra. Ce sont seulement panélistes qui ont un accès à la caméra. Pour les questions ou commentaires, on utilise les fonctionnalités,

Mme Dufort : Parle du contexte particulier. Il faut faire preuve de flexibilité adaptation et vigilance, travail d’équipe et coopération ouverture d’esprit.

1.2 Nomination d’un.e secrétaire

MC Gourde propose Audrée Favreau-Pinet, Matthew Legualt appuie.

2. Lecture et adoption de l’ordre du jour

Marie-Claude Gourde lit l’ordre du jour. Personne ne veut modifier l’ordre du jour.

Laurence Prudhomme propose de parler des canaux de communications. M-C Gourde propose d’ajouter au point 4, ce qui est accepté.

Proposé par Mathieu Lavoie et appuyé par Matthew.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 12 septembre 2019**

M.-C. Gourde demande aux parents de prendre connaissance du procès-verbal de l’année 2019-2020. Aucune demande de modification au PV de l’année 2019-2020. Mélanie Moisan propose appuyé par Simon L’italien. Le procès-verbal est adopté.

4. Présentation des mesures mises en place –Covid-19

Mme Dufort présente des exemples de mesures qui ont été mises en place (ex. : lavage des mains dès l’entrée dans l’école, interdiction d’entrer à l’école pour un adulte qui a des symptômes, salle spéciale pour isoler un enfant qui développerait des symptômes, demande de dépistage de l’école, distanciation physique avec la bulle dont ne fait pas partie l’enseignant, personnel à l’affût de l’étiquette respiratoire, etc.) Ce n’est pas exhaustif. Un document sera envoyé aux parents par l’entremise du sac à dos pour avoir toute l’information sur les mesures prises.

Mme Dufort demande de rester flexibles et de s’adapter aux mesures changeantes. Les enseignants ont reçu les adresses courriel des enfants. Avec le courriel, il y a un mot de passe. De plus en plus, l’école va communiquer avec les parents via le portail de la CSSDM.

Questions

Quand ce sont des communications qui passent par le système qui envoient à l’adresse personnelle des parents et par Mosaik. Pour la communication entre les parents et les enseignants, c’est l’adresse de la CSDM qui est utilisée. Est-ce possible d’envoyer aussi cette information à l’adresse personnelle des parents?

S’il y a un reconfinement, il faudra absolument aller sur la boîte courriel de la CSSDM.

Est-ce que le concept de bulle est respecté même le matin à l’école? Au SDG, on essaie d’avoir le plus possible des bulles. Ce qui est prescrit : une bulle pour la classe, une bulle pour le SDG. Il a fallu faire appel à plus de ressources.

Comment seront gérés les vêtements d’hiver? Pour l’instant, les casiers ne sont pas accessibles. Actuellement, on travaille sur un système. C’est compliqué.

Les enseignants ont reçu l’information aujourd’hui pour l’adresse courriel des enfants. La marche à suivre est indiquée sur la feuille.

On récolte les commentaires sur les bogues liés à Mosaik.

5. Rôle et fonctions du conseil d’établissement de l’école (CÉ)

MC Il y a eu des changements au fonctionnement et aux règles et des CÉ avec la loi 40, qui a été adoptée à l’hiver. Le CÉ est un organisme qui réunit 5 parents élus au moment AGA ainsi que 4 membres du personnel (personnel, employés de soutien, enseignantes) et 2 membres de la communauté. Avant : Mme Cyr de la Pop Mobile et M. Barbier du Centre communautaire Hochelaga. Mme Dufort n’a pas le droit de vote.

Lieu d’échange et de concertation. Les rôles du CÉ sont encadrés par la loi sur l’institution publique.

Il y a une période de questions réservée aux parents à chacun des CÉ.

Le calendrier des CÉ est généralement décidé au 1er CÉ de l’année. On s’entend ensemble sur un calendrier et ce sera envoyé par le Baril des parents.

Présentation des membres du CÉ et bilan des réalisations de l’année 2019-20

MC Gourde présente les membres parents. 3 parents ont été élus l’année dernière pour un mandat de 2 ans. Donc ils seront là pour la 2e année. Ce sont :

-Matthew Legault, vice-président

-Mathieu Lavoie, représentant au Comité de parents

-Jean-Christophe, qui est à l’OPP

Deux postes vacants puisque le mandat de 2 ans se termine pour les parents.

Audrée Favreau-Pinet

Marie-Claude Gourde

M-C Gourde présente le bilan de l’année 2019-2020 et commente les faits saillants.

On demande à la suite de l’élection et de la première rencontre du CÉ, envoyer aux parents : liste des administrateurs élus, calendrier de l’année ainsi qu’un courriel pour joindre un membre du conseil.

Question : programme d’anglais intensif? M-C Gourde aimerait continuer ce programme intensif d’anglais.

7. Élections et nominations

Mandat de 2 ans pour les parents élus. On invite tous les parents à se présenter. Il faut bien sûr être disponible. Deux parents seront élus comme substituts.

7.1. Choix d’un.e président.e d’élection

MC Gourde propose Jean-Christophe Damé. Marion Spee appuie.

7.2. Secrétaire d’élection

Jean-Christophe Damé propose Alexandra Dufort pour secrétaire d’élection. Audrée Favreau-Pinet appuie. Mathieu Lavoie seconde.

7.3 Élection de 2 membres au CÉ et de 2 membres substituts

7.3.1 Mises en candidature

Sarah Saublet, Laurence Prud’homme, Audrée Favreau-Pinet, Marie-Claude Gourde, Magalie Choquette

7.3.2 Présentation des candidats

Chacune des 5 candidates prend la parole. Un problème technique empêche la présentation de Magalie Choquette, qui se désiste.

7.3.3 Vote

Les 5 parents qui n’ont pas installé l’application Zoom sur l’ordinateur sont invités à communiquer par courriel avec Jean-Christophe pour donner leur vote.

PAUSE (10 minutes)

8. Résultats du vote

Alexandre Dufort annonce que les candidates Marie-Claude Gourde et Audrée Favreau-Pinet sont élues. Sarah Saublet et Laurence Prud’Homme sont les parents substituts.

9. Élection de la personne déléguée au comité de parents de la CSSDM et de son substitut

On élit le parent responsable au Comité de parents pour savoir qui se présente pour présenter aux comités de parents à la CSSDM. Audrée est élue comme substitut.

10. Organisme de participation des parents (OPP)

10.1 Rôle et fonctions de l’organisme de participation des parents (OPP)

L’OPP sert à participer à la vie de l’École.

10.2 Présentation des membres de l’OPP et bilan des réalisations de l’année 2019-2020

Le projet phare est les Jardins scolaires. Une autre activité est le pelletage d’une glissade de neige. Une autre activité est le ménage printanier. Soirée cinéma avec la communauté de l’école. Demande de l’équipe-école est d’avoir des fonds disponibles pour subventionner des activités dans l’école. On pourrait organiser des activités pour les élèves à l’école. Jean-Christophe est le membre stable de l’OPP.

10.3 Recrutement des membres de l’OPP

On peut rejoindre l’adresse courriel de Jean-Christophe Damé à jeanchristophe.dame gmail.com

11. Date du prochain CÉ

Le premier CÉ est le 13 octobre à 18 h 30, en présence à l’école. La distanciation sera respectée.

12. Levée de l’assemblée

Levée de l’assemblée à 20 h 35 avec 52 personnes présentes.

Marie-Claude Gourde Alexandra Dufort

Présidente du CÉ 2019-2020 Directrice